

Concevoir les parkings en milieu naturel

Aménagement des sites



2.3.1 - Les revêtements perméables

mise à jour: 15/10/2014

Ils sont réalisés pour des parkings de faible fréquentation ou d'usage temporaire, souvent éloignés des voies de circulation importante ou servant de délestage pendant les périodes d'affluence.

[La prairie](#)

[Les dalles gazon](#)

[Les surfaces empierrées](#)

[Les sols sablés](#)

[Les sols gravillonnés](#)

[Les sols stabilisés](#)

[La prairie](#)

Elle est à envisager lorsque le terrain supporte le roulement des véhicules. Souvent elle s'est installée naturellement sur un terrain impraticable pendant les périodes de pluies.

Deux solutions sont à envisager :

| | | |
|--|--|--|
| <p>terre végétale tout venant pierres concassées</p> | | <p>La plus simple consiste à réaliser une fondation stable de pierres concassées et de tout venant (déchets de carrières, de petites granulométrie (0-60) sur laquelle on apporte une très mince couche de terre végétaleensemencée. Le résultat n'est pas toujours homogène mais permet d'obtenir une surface où l'herbe s'installe petit à petit.</p> |
|--|--|--|

La deuxième est plus complexe et d'un coût plus élevé. Elle consiste à réaliser un drainage ou des tranchées drainantes avec drains PVC annelés perforés dans un massif filtrant. L'ensemble est relié à un collecteur PVC plus gros, se jetant dans un fossé.

La surface engazonnée peut être recoupée par des tranchées filtrantes remplies de sable ou de matériaux comme l'argile expansée ou la pouzzolane, rejoignant la couche drainante.

Cette technique nécessite un entretien périodique.

Elle est utilisée pour les terrains de sports et demande des adaptations.

Nous ne connaissons pas d'exemples concrets de réalisation.

Elle demande un délai d'utilisation. Le parking ne peut pas être utilisé tout de suite. La graine doit avoir le temps de s'installer et de produire un tissu de racines suffisamment important.

Les dalles gazon

Il existe des dalles béton perforées qui permettent de réaliser des surfaces engazonnées utilisables tout le temps.

| | |
|--|---|
| | <p>Les dalles sont dressées sur une couche de sable.</p> <p>Elles sont remplies de terre végétale ensemencée.</p> <p>Une couche de fondation drainante peut-être réalisée, elle permet aux lourds de rouler dalles engazonnées. véhicules sur ces Ce type de revêtement à l'inconvénient de rendre la marche inconfortable et esthétiquement la structure béton reste toujours apparente.</p> |
|--|---|

Ce type de revêtement à l'inconvénient de rendre la marche inconfortable et esthétiquement la structure béton reste toujours apparente.

Les surfaces empierrées

| | |
|--|---|
| | <p><i>Liant sur 2 cm répart entre les pierres Pierres de concassage</i></p> <p style="text-align: center;">> 6</p> <p><i>Hérisson caillasses</i></p> <p style="text-align: center;">> 6</p> <p><i>Sable</i></p> |
|--|---|

Elles sont constituées de couches de pierres de granulométrie différente et forment ce que l'on appelle le macadam. La surface est en général légèrement

bombée.

L'utilisation d'un matériau local donnera au revêtement un coloration naturelle qui s'intégrera mieux à l'environnement

| | |
|--|--------------------|
| | <i>Tout venant</i> |
|--|--------------------|

Les couches de granulométrie différentes sont remplacées le plus souvent par un mélange homogène de matériaux pierreux de différents calibres.

Ces surfaces sont d'un coût modeste, mais nécessitent un entretien périodique de la couche superficielle (nids de poule, ornières).

Les sols sablés

Sont constitués d'un fond de forme en tout venant de 8 à 12 cm bien compacté sur lequel on apporte 1 à 2 cm de sable que l'on fait pénétrer dans les interstices.

Les sols gravillonnés

Sont réalisés comme les sols sablés mais le sable fin est remplacé par du gravier ou de la mignonette sur une épaisseur de 5 à 7 cm.

Les sols stabilisés

Ils sont de deux types.

- Le premier est constitué d'un mélange de terre et de cailloux provenant de carrières, compacté en place sur une épaisseur de 0,15 à 0,30.

- Les autres consistent à stabiliser, c'est-à-dire à durcir les sols en place sur 15 à 20 cm par l'apport d'un liant hydraulique, ciment ou chaux ou résine de synthèse. Ce procédé nécessite que le terrain en place, présente certaines qualités : pas de matières organiques et d'éléments grossiers.

La stabilisation à la chaux est utilisée pour l'amélioration des sols argileux.

La perméabilité des ces revêtements est en fait liée à la nature du compactage, et, des liants utilisés : on pourrait les qualifier de semi-perméables.

Pour les parkings devant recevoir des véhicules lourds, type autocar,, les épaisseurs de matériaux doivent être adaptées.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB